

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées FAM 2005-00-124](#)[Item](#)[Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 août 1901](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 août 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation2 p. (426r, 427r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 21 août 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54348>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[21 août 1901](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Marie Moret informe la banque qu'elle cède à sa nièce Marie-Jeanne Dallet huit des vingt titres de rente italienne 3 % qu'elle détient depuis le 4 novembre 1893, ces huit titres représentant 6 000 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère

21 août 1901

Messieurs Offroy, Guindé et Cie,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du
19 courant et de vous
informer que sur les
neuf mille cent quatre-
vingt dix huit francs de
rente italienne trois
pour cent, au porteur,
en vingt titres, qui
sont en dépôt dans vos
caisses pour mon

compte, depuis le quatre
novembre 1893, huit
titres représentant ensemble
six mille francs de rente
sont désormais la pro-
priété de ma nièce Made-
moiselle Marie Jeanne
Dallet, laquelle a compte
ouvert chez vous.

Les huit titres de rente
italienne trois pour cent
qui lui appartiennent
présentement sont les
suivants :

Six de chacun
neuf cents francs de

rente, n^{os} 138 à 143.
soit 6 à 900 \$ 400

Deux de chacun trois
cents francs de rente
n^{os} 495, 496, soit
2 à 300 600
Total 6.000

(Six mille francs de rente
italienne trois pour cent.)

Il reste donc à mon
compte personnel chez vous
trois mille cent quatre vingt
six francs de cette même
rente.

Je vous prie de vouloir bien
me le verser pour la bonne

raison nous donner avis à
Mademoiselle Marie Jeanne Sallet
(elle est présentement au Trum-
bistère) et à moi de l'inscrip-
tion au compte de ma me-
me des susdites valeurs; et
agréer je vous prie
Messieurs, l'assurance
de ma parfaite conside-
ration

Marie Gouin